

Notre politique de lutte contre le blanchiment d'argent et de la lutte contre le financement du terrorisme.

KIG SAS

1b-pay.com

Godomey, Abomey-Calavi, Bénin

Tel : +22941212189



Introduction

KIG SAS, a pour politique d'interdire et de prévenir activement le blanchiment d'argent et toute activité facilitant le blanchiment d'argent ou le financement d'activités terroristes ou criminelles en se conformant à toutes les exigences applicables en vertu des lois en vigueur et de leurs règlements d'application. Le blanchiment d'argent est généralement défini comme le fait de se livrer à des actes visant à dissimuler ou à déguiser les véritables origines des produits d'origine criminelle, de sorte que ces produits semblent avoir des origines légitimes ou constituer des actifs légitimes. En général, le blanchiment d'argent se déroule en trois étapes. L'argent liquide entre d'abord dans le système financier au stade du "placement", où l'argent liquide généré par des activités criminelles est converti en instruments monétaires, tels que des mandats ou des chèques de voyage, ou déposé sur des comptes dans des institutions financières.

A l'étape de la "superposition", les fonds sont déplacés vers d'autres comptes ou institutions financières afin de dissimuler leur origine criminelle. Ces fonds sont réintroduits dans l'économie et servent à acheter des biens légitimes ou à financer d'autres activités illégales ou des entreprises licites. Bien que les espèces ne soient que rarement déposées dans des comptes de titres, le secteur des valeurs mobilières présente une particularité, en ce sens qu'il peut être utilisé pour blanchir des fonds acquis ailleurs et générer des profits illégaux à l'intérieur même de ce secteur, par le biais d'activités frauduleuses.

À qui s'applique cette politique?

Cette politique s'applique à l'ensemble des personnels et abonnés **B-PAY** ou tous partenaires travaillant directement ou indirectement avec **KIG SAS** à l'échelle nationale ou internationale.

L'objectif de cette politique est stratégie de **KIG SAS** pour garantir une conformité aux lois et réglementations en vigueur visant à prévenir le blanchiment d'argent et à lutter contre le financement du terrorisme, tout en assurant une gestion adéquate des risques qui y sont associés. Tout ceci sera géré par l'ensemble du personnel de **KIG SAS, chargé d'analyser et valider les comptes des abonnés.**

Nos engagements

Nous sommes pleinement conscients que certaines parties tierces peuvent tenter d'utiliser nos services pour blanchir de l'argent. Cependant, il est impératif de souligner que nous n'apportons aucune aide, assistance, participation, ni consentement en ce qui concerne le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme.

Nous refusons catégoriquement tout fonds ou actif manifestement issus d'une activité criminelle. De plus, nous ne traitons délibérément avec des criminels, des individus suspects ou des biens provenant du crime. Nous ne facilitons en aucun cas l'acquisition, la possession ou le contrôle de biens ou produits provenant d'activités criminelles, et nous n'apportons aucune aide à quiconque dans la dissimulation de biens ou produits criminels.

Il est important de souligner que nous ne tolérons ni ne facilitons sciemment ou intentionnellement l'évasion fiscale sous quelque forme que ce soit. Nous avons mis en place des procédures rigoureuses pour prévenir toute implication de notre personnel et d'autres individus agissant en notre nom dans la facilitation de l'évasion fiscale.

Pour gérer notre exposition aux risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, et pour assurer notre conformité, nous avons mis en place un ensemble de contrôles et de procédures. Ces mesures comprennent :

1. La réalisation et la révision semestrielle des procédures de connaissance du client (KYC) et de diligence raisonnable pour déterminer l'identité et l'historique de nos clients ("utilisateurs") et partenaires.

2. L'instauration de contrôles sur les transactions effectuées par nos clients et partenaires en utilisant une approche basée sur le risque, afin de garantir la conformité avec les exigences de cette politique. Par exemple, nous fixons généralement des seuils quotidiens, hebdomadaires et mensuels pour les différentes catégories de transactions de nos clients, afin de prévenir tout risque de blanchiment d'argent.

3. La sensibilisation de nos employés à être vigilants envers toute transaction inhabituelle ou suspecte qui pourrait nous exposer au risque de blanchiment d'argent, et la demande de signaler ces transactions au service de la conformité.
4. La tenue de journaux d'incidents et le dépôt de rapports trimestriels sur toute activité suspecte menée par l'un de nos clients auprès de notre partenaire Fintech Mobile Money Corporation.
5. L'assurance que notre personnel (les employés) reçoit régulièrement une formation sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, pour les aider à repérer de telles activités et les signaler. Des rappels fréquents sur la sécurité des transactions sont également envoyés aux employés pour prévenir la fraude.
6. L'enregistrement et la surveillance continue de chaque transaction effectuée par les clients grâce à un système de contrôle informatique interne.
7. La révision périodique et, si nécessaire, la mise à jour des informations relatives à nos clients, telles que l'adresse du domicile, la ville, la carte d'identité délivrée par le gouvernement, le numéro de téléphone, l'adresse email, etc.
8. L'identification et la surveillance continue des clients présentant un risque élevé en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
9. La révision constante de nos contrôles et politiques en fonction de la gravité des risques associés.

Nous sommes engagés pour la transparence

Le respect de nos engagements est une responsabilité partagée. Nous attendons de nos employés et de nos partenaires qu'ils n'hésitent pas à exprimer leurs préoccupations concernant d'éventuelles violations du code de conduite et de cette politique, que ce soit à leur supérieur hiérarchique, leur responsable, ou en utilisant d'autres canaux de signalement disponibles.

Notre plateforme "Signaler une Préoccupation" est accessible à tous les employés, contractants et tiers. Nous prenons au sérieux vos préoccupations et nous nous engageons à les traiter rapidement.

Il est essentiel de souligner que **KIG SAS**, n'acceptera en aucun cas des représailles à l'encontre de toute personne ayant fait de bonne foi un signalement concernant un

comportement potentiellement illégal, contraire à l'éthique, ou en violation de notre code de conduite et de nos politiques, même si cette plainte s'avère ultérieurement infondée.

Conséquences

Nos politiques sont en accord avec nos valeurs et notre code de conduite, et elles reflètent ce qui nous est essentiel. Nous traitons les infractions avec une attention et cela selon nos politiques. Selon la gravité de la violation, les conséquences peuvent varier, allant d'un simple avertissement à un licenciement.

Notre objectif

"Notre objectif chez B-PAY est de révolutionner l'expérience des paiements en offrant des solutions simples, rapides et sécurisées pour nos utilisateurs, tout en établissant notre entreprise en tant que leader de confiance dans le secteur des transactions financières."

B-PAY

Godomey, Abomey-Calavi,

1b-pay.com

Tel: +22941212189



Notre politique de lutte contre le blanchiment d'argent et de la lutte contre le financement du terrorisme.